

Membres	15
Présents	12
Représentés	1
Votants	12
Exprimés	13
- Pour	13
- Contre	0
- Abstention	0

2025-09

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20250404-2025-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2025

DELIBERATION N° 2025-09
Séance du 04 Avril 2025

Objet : Subventions aux associations

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril, à dix-huit heures quinze minutes,
Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 26 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre

Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MORENA Jean-Philippe, CHARBONNEL Jean-Loup, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, GRANCHER Isabelle, HERMABESSIERE Patrick, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice, SAINNEVILLE Jean-Marie.

Absent(s) ayant donné POUVOIR : SOULIER Daniel donne pouvoir à LE MIGNON Marie-Pierre

Absent(e)s : CAUDIE Christelle, SABEAU Fabrice

Secrétaire de séance : MORENA Jean-Philippe

Le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

Comice Agricole Cantonal	130,00 €
USEP	50,00 €
PEP 19	100,00 €
Sapeurs-pompiers de Montaignac-sur-Doustre	300,00 €
Coopérative scolaire Ecole d'EYREIN	600,00 €
Association des parents d'élèves du R.P.I.	300,00 €
F.R.E.J.P.	100,00 €
Société de chasse d'Eyrein	100,00 €
Club du 3 ^{ème} âge « LES REVEILLES »	200,00 €
Association de Chasse « AMICALE DES PUYs »	100,00 €
FNACA Eyrein	100,00 €
Association « EYREIN NATURE ET LOISIRS »	600,00 €
Histoire et Patrimoine de la Corrèze	100,00 €
Club de rugby féminin « LES MYOSOTIS »	200,00 €
MAM « Au Pays des Merveilles »	100,00 €
Autres subventions de la commune	200,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
LE MIGNON Marie-Pierre

